

CHARGE PUBLIQUE & COVID-19

VOUS AVEZ ACCÈS AUX SERVICES MÉDICAUX
QUEL QUE SOIT VOTRE STATUS D'IMMIGRANT !

VOUS POUVEZ ÊTRE TESTÉ MÊME SI VOUS
N'AVEZ PAS D'ASSURANCE SANTÉ !

VISITEZ VOTRE CLINIQUE LOCALE OU
TROUVEZ-EN UNE AVEC CE LIEN:

<https://www.icirr.org/healthcare-resources-inter-map>

LA RÈGLE DE CHARGE PUBLIQUE NE S'APPLIQUE
PAS SI VOUS ÊTES TESTÉ(E), EXAMINÉ(E) ET/OU
TRAITÉ(E) POUR LE COVID-19

CONSEILS :

- LAVEZ-VOUS LES MAINS
- ÉVITEZ DE VOUS TOUCHER LE VISAGE
- COUVREZ VOTRE BOUCHE QUAND VOUS ÉTERNUEZ/TOUSSEZ

